

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE**  
**3 mai 2023**  
**À 20h**

---

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana tenue à la salle communautaire.

**SONT PRÉSENTS :**

Monsieur le conseiller, Miguel Roy, siège #1  
Monsieur le conseiller, Simon Roy, siège #2  
Monsieur le conseiller, Éric Arseneault, siège #3  
Madame la conseillère Lucie Crépeault, siège #4  
Monsieur le conseiller Guillaume Bergeron, siège #5  
Monsieur le conseiller Sébastien Morand, siège #6

Tous formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Martin Roch

Est également présente, Mme Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière.

---

**ORDRE DU JOUR**

---

**1 ADMINISTRATION**

---

- 1.1 Ouverture de la séance et présences
- 1.2 Adoption de l'ordre du jour
- 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2023
- 1.4 Communiqué UMQ- Démocratie municipale- L'intimidation envers les élus et élus municipaux doit cesser, clame L'UMQ (appui)
- 1.5 Programme d'adaptation de domicile (PAD)
- 1.6 Entente de délégation pour gestion du quai à la base Figury
- 1.7 Programme aide financière couches lavables
- 1.8 Programme aide financière de produits féminins
- 1.9 Campagne de sensibilisation « Traitons nos élus municipaux comme du monde »
- 1.10 Modernisation de la collecte sélective
- 1.11 Ligne d'urgence
- 1.12 Conteneur à l'église
- 1.13 Collecte du bac vert
- 1.14 Dîner école St-Mathieu et La Motte-22 juin 2023
- 1.15 Achat d'un barbecue
- 1.16 Collation des grades
- 1.17 Achat de l'église
- 1.18 Dépôt du Bilan 2022-Gestion des matières résiduelles
- 1.19 Campagne de marketing numérique- Passeport Vacances 2023
- 1.20 Séance d'échange citoyen- compostage
- 1.21 Heure d'ouverture du bureau municipal

**2 CORRESPONDANCES**

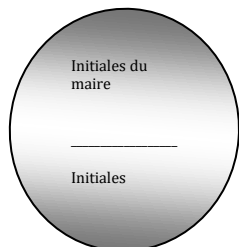
---

- 2.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

**3 FINANCES**

---

- 3.1 Adoption des comptes à payer
- 3.2 Garantie prolongée portable



### 3.3 Achat de chaises pour le sous-sol de l'église

## 4 PROJET DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

---

## 5 URBANISME & LÉGISLATIF

---

### 5.1 Modification de zonage

## 6 FORÊT

---

## 7 VARIA

---

### 7.1 Augmentation de l'assurance sécurité civile

## 8 PÉRIODE DE QUESTIONS

---

## 9 LEVÉE DE LA SÉANCE

---

### 1. ADMINISTRATION

---

#### 1.1 Ouverture de la séance et présences

---

2023-05-86

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Guillaume Bergeron  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** la séance soit ouverte à 20 h

**Adoptée**

#### 1.2 Adoption de l'ordre du jour

---

2023-05-87

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Sébastien Morand  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER ET D'APPROUVER** l'ordre du jour du 3 mai 2023 tel que présenté en laissant l'item « varia » ouvert.

**Adoptée**

#### 1.3 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2023

---

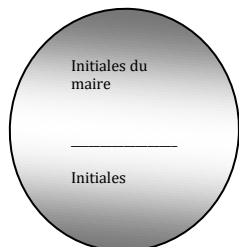
2023-05-88

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère, Mme Lucie Crépeault  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le procès-verbal de la séance ordinaire du 5 avril 2023 tel que rédigé.

**Adoptée**

M. Martin Roch, Maire, autorise que la période de questions pour les citoyens présents se fasse dès maintenant :



- Sylvain Roy mentionne que le lampadaire au Lac-des-Hauteurs est toujours non fonctionnel. La Municipalité va relancer l'électricien à ce sujet.
- Sylvain Roy mentionne que le comité du Lac-des-Hauteurs aimerait avoir le rapport électronique de la caractérisation des bandes riveraines fait l'été dernier par l'OBVAJ.
- Monsieur Roy aborde aussi que l'eau est très haute dans la « calvette » sur le chemin du Lac-des-Hauteurs.

#### **1.4 Communiqué UMQ- Démocratie municipale- L'intimidation envers les élues et élus municipaux doit cesser, clame l'UMQ (appui)**

---

Pour donner suite au communiqué du 13 avril 2023 de l'UMQ, concernant l'intimidation envers les élues et élus municipaux;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Éric Arseneault  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'APPUYER** l'Union des municipalités du Québec dans ses démarches contre l'intimidation envers les élues et élus municipaux.

**Adoptée**

#### **1.5 Programme d'adaptation de domicile (PAD)**

---

Information donnée aux membres du conseil concernant l'ouverture et les nouveautés du Programme d'adaptation de domicile pour 2023-2024.

#### **1.6 Entente de délégation pour gestion du quai à la base Figury**

---

Le point est reporté à une séance ultérieure.

#### **1.7 Programme aide financière couches lavables**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité détient un programme d'aide financière pour l'achat de couches lavables;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Mme Lucie Crépeault  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'APPORTER** des modifications et des bonifications au programme d'aide financière afin de donner plus d'options aux citoyens.

**Adoptée**

#### **1.8 Programme aide financière de produits féminins**

---

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité détient un programme d'aide financière pour l'achat de produits féminins;

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère Mme Lucie Crépeault  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

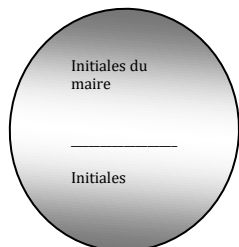
**D'APPORTER** des modifications et des bonifications au programme d'aide financière afin de donner plus d'options aux citoyennes.

**Adoptée**

2023-05-89

2023-05-90

2023-05-91



2023-05-92

### 1.9 Campagne de sensibilisation « Traitons nos élus municipaux comme du monde »

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Miguel Roy  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'APPUYER** la campagne de sensibilisation « Traitons nos élus municipaux comme du monde » qui a lieu du 26 avril au 23 mai 2023. Cette campagne de sensibilisation répond aux pressions politiques ayant été faites par les élus et les MRC du Québec.

**Adoptée**

### 1.10 Modernisation de la collecte sélective

---

Information donnée aux membres du conseil.

### 1.11 Ligne d'urgence

---

Discussion avec les membres du conseil sur la possibilité d'avoir une ligne d'urgence à la Municipalité. Après discussion, il n'y aura pas de ligne d'urgence pour le moment.

### 1.12 Conteneur à l'église

---

Discussion avec les membres du conseil pour mettre un conteneur à l'église pour les déchets ultimes. Après discussion entre les membres du conseil, il n'y aura pas de conteneur dans la cour de l'église.

### 1.13 Collecte du bac vert

---

Pour donner suite à des demandes de certains citoyens concernant la fréquence pour le ramassage des poubelles, il n'est pas possible pour l'instant d'ajouter des collectes pour l'année 2023 auprès de notre fournisseur de service, cependant Mme Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière pourra revoir certaines clauses du contrat lorsque celui-ci viendra à échéance à la fin 2023.

### 1.14 Dîner école St-Mathieu et La Motte- 22 juin 2023

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Miguel Roy  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ORGANISER** un dîner hot-dog pour les élèves de l'école de St-Mathieu et de La Motte pour la fin d'année scolaire le 22 juin 2023 et de faire l'achat de la nourriture pour le dîner.

**Adoptée**

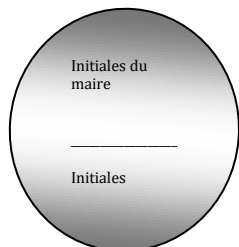
### 1.15 Achat d'un barbecue

---

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Simon Roy  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

2023-05-93

2023-05-94



**DE** mandater Mme Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière pour faire l'achat d'un ou deux BBQ afin de répondre aux besoins de la municipalité lors de ses activités au lieu de faire la location de celui-ci. Un budget maximal de 2 000\$ est alloué pour cette dépense.

**Adoptée**

#### **1.16 Collation des grades**

---

2023-05-95

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Guillaume Bergeron  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ACHETER** des dictionnaires « Multidictionnaire » de la langue française pour les finissants de 6e année de St-Mathieu-d'Harricana en guise de reconnaissance pour la collation des grades.

**Adoptée**

#### **1.17 Achat de l'église**

---

2023-05-96

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a eu plusieurs discussions auprès de la Fabrique pour faire l'acquisition de l'église et du presbytère;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a fait plusieurs vérifications et validations concernant le bâtiment de l'église par une firme d'architecte et une firme d'ingénierie;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana à valider sa couverture d'assurance et les travaux a effectué pour être assurable;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana a informé les citoyens et a tenu une consultation publique et qu'il n'y a eu aucune opposition formelle;

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Sébastien Morand  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**DE** proposer à la Fabrique de St-Mathieu-d'Harricana de faire l'acquisition de l'église, du presbytère et des terrains adjacents pour la somme nominale d'un (1) dollar et d'autoriser monsieur le maire Martin Roch et la Nathalie Boire directrice générale et greffière-trésorière à signer tous les documents nécessaires pour la transaction.

**Adoptée**

#### **1.18 Dépôt du Bilan 2022- Gestion des matières résiduelles**

---

Dépôt du bilan 2022 concernant la gestion des matières résiduelles de la Municipalité de St-Mathieu-d'Harricana

#### **1.19 Campagne marketing numérique- Passeport Vacances 2023**

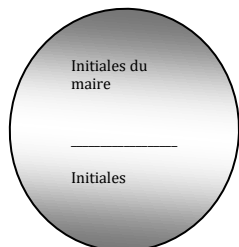
---

Le conseil n'adhère pas au Passeport Vacances 2023

#### **1.20 Séance d'échange citoyen- compostage**

---

Information donnée aux membres du conseil concernant la séance d'information : Composter sans soucis organisées par la MRC d'Abitibi qui aura lieu lundi 5 juin prochain au sous-sol de l'église de St-Mathieu-d'Harricana à 19 h.



## 1.21 Heure d'ouverture du bureau municipal

Le point est remis à une séance ultérieure.

## 2. CORRESPONDANCES

### 2.1 Adoption du bordereau de correspondance informative

2023-05-97

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Simon Roy  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** le bordereau de correspondance informative tel que présenté.

**Adoptée**

## 3. FINANCES

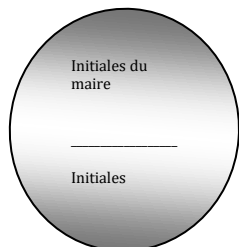
### 3.1 Approbation des comptes payés et à payer

2023-05-98

**IL EST PROPOSÉ PAR** la conseillère, Mme Lucie Crépeault  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'ADOPTER** et **DE PAYER** la liste des chèques suivante, pour un total de  
228 801,01\$

<b>No. Chèque</b>	<b>Nom</b>	<b>Montant</b>
C0009005	PETITE CAISSE	450,00\$
C0009006	SENTIER MUNICIPAUX 2 <sup>E</sup> VERSEMENT	625,00\$
C0009007	ALLIANCE DE L'INDUSTRIE TOURISTIQUE QC	454,71\$
C0009008	BETON FORTIN INC.	26 733,69\$
C0009009	BOUTIQUE DU BUREAU GYVA	59,77\$
C0009010	COMBEQ	436,91\$
C0009011	CONTRUCTION NOBASE	31 757,34\$
C0009012	CROIX-ROUGE CANADIENNE	10,00\$
C0009013	ENVIROBI	310,43\$
C0009014	GESTION JALO	74,73\$
C0009015	SENTIER MUNICIPAUX 2 <sup>E</sup> VERSEMENT	625,00\$
C0009016	H2LAB INC	196,61\$
C0009017	L'ACCUEIL D'AMOS	250,00\$
C0009018	ALLOCATION EQUIP DE PROTECTION	150,00\$
C0009019	LOCATION AMOS	98,47\$
C0009020	LOISIR ET SPORT ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	103,48\$
C0009022	MICROAGE ABITIBI-TEMISCAMINGUE	1 049,36\$
C0009023	MILLAIRE & GOUBOUT INC.	130,73\$
C0009024	MINISTÈRE DES FINANCES DU QUÉBEC	142,57\$
C0009025	MORENCY, SOCIETE D'AVOCATS	1 490,50\$
C0009026	MRC ABITIBI	40 716,00\$
C0009027	MUNICIPALITÉ DE LA MOTTE	40,22\$
C0009028	PETITE CAISSE	150,00\$
C0009029	PETRONOR INC.	7 482,85\$
C0009030	POSTES CANADA	167,73\$
C0009031	SAM'S GRILL	481,18\$
C0009032	SANIMIOS INC.	6 947,00\$
C0009033	SEAO-CONSTRUCTO	5,94\$
C0009034	ALLOCATION EQUIP DE PROTECTION	150,00\$



C0009035	ALLOCATION EQUIP DE PROTECTION	150,00\$
C0009036	SOCIETE ENTREPRISE PAJULA	1 450,05\$
C0009037	SYLVICULTURE LAVÉRENDRYE INC.	5 952,25\$
C0009038	SOUS-POSTE TRANSPORT DE VRAC	56 180,95\$
C0009039	TRACTION AMOS (117)	529,00\$
C0009040	VILLE D'AMOS	1 799,10\$
C0009041	ZIP LIGNES	431,16\$

#### COMPTES PAYÉS PAR ACCÈS D

L2300025	FABRIQUE DE LA PAROISSE DE ST-MATHIEU	1 000,00\$
L2300026	DESJARDINS SÉCURITÉ FINANCIÈRE	998,66\$
L2300027	ENERGIR	193,39\$
L2300028	HYDRO-QUÉBEC	142,33\$
L2300029	MINISTÈRE DU REVENU DAS QC	8 955,76\$
L2300030	MINISTÈRE DU REVENU DAS CAN	3 260,60\$
L2300031	SUNCOR ENERGY INC.	715,85\$
L2300032	VISA DESJARDINS	3 060,91\$

#### SALAIRE MOIS D'AVRIL 2023

ÉLUS	4 211,58\$
EMPLOYÉS	18 479,20\$
<b>Total de comptes à payer</b>	<b>228 801,01\$</b>

Je, soussignée Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées dans la résolution n° 2023-05-98.

Nathalie Boire, directrice générale et greffière-trésorière

**Adoptée**

### 3.2 Garantie prolongée portable

Après discussion, le conseil juge qu'il n'est pas nécessaire de prendre une garantie prolongée suite à l'achat d'un portable.

### 3.3 Achat de chaises pour le sous-sol de l'église

Le point est remis à une séance ultérieure.

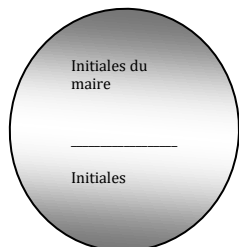
## 4. PROJET DE L'AGENTE DE DÉVELOPPEMENT

## 5. URBANISME & LÉGISLATIF

### 5.1 Modification de zonage

Le sujet est remis à une séance ultérieure.

## 6 FORÊT



## 7 VARIA

2023-05-99

### 7.1 Augmentation de l'assurance responsabilité civile

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Éric Arseneault  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**D'AUGMENTER** l'assurance responsabilité civile de la Municipalité à 5 millions de dollars à la demande de la Commission scolaire Harricana afin que les élèves puissent continuer de faire des activités dans le village.

**Adoptée**

### 7.2 Remerciement pour les bénévoles CISSS-AT

M. le maire, Martin Roch informe le conseil que prochainement il y aura une activité de remerciement pour les bénévoles du CISSS-AT.

## 8 PÉRIODE DE QUESTIONS

Voir le point 1.3.

## 9 LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-05-100

Les sujets à l'ordre du jour étant épuisés.

**IL EST PROPOSÉ PAR** le conseiller, M. Miguel Roy  
**ET UNANIMEMENT RÉSOLU**

**QUE** la séance soit levée à 21 h 51.

\_\_\_\_\_  
Martin Roch,  
Maire

\_\_\_\_\_  
Nathalie Boire  
Directrice et greffière-trésorière

**Attestation** : Conformément à l'article 142 du Code municipal, je, Martin Roch, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.